

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 06206

Numéro SIREN : 851 927 731

Nom ou dénomination : A2D PRIVATE EQUITY

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt 39543

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS A2D PRIVATE EQUITY	
SIRET	8 5 1 9 2 7 7 3 1 0 0 0 1 4
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
29 rue d'Aguesseau	
92100 BOULOGNE BILLANCOURT	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
	SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités des sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------------------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	3 464
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values				PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>		Autres dispositifs
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 <i>quinquies</i> C), cocher la case	
2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C–I–2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF	X	Viseur conventionné		Visa : CGA	
– du prestataire : SARL ECLA AUDITEURS ASSOCIES						
31 rue Victor Hugo 92400 Courbevoie						
– du comptable : SARL ECLA AUDITEURS ASSOCIES						
31 rue Victor Hugo 92400 Courbevoie						Tél : 01.46.25.18.18
– du conseil :						Tél :
– du CGA ou du viseur conventionné :						Tél :
– N° d'agrément :						

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

[illegible]

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise <u>SAS A2D PRIVATE EQUITY</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>29 rue d'Aguesseau 92100 BOULOGNE BILLANCOURT</u>																								
Numéro SIRET* <table border="1"><tr><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>4</td></tr></table>												8	5	1	9	2	7	7	3	1	0	0	1	4
8	5	1	9	2	7	7	3	1	0	0	1	4												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>						12	Durée de l'exercice précédent* <table border="1"><tr><td>19</td></tr></table>						19											
12																								
19																								
Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>																								
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*					010		012																
						014		016																
	Immobilisations corporelles*					028		030																
	Immobilisations financières* (1)					040	259 000	042		259 000														
	Total I (5)					044	259 000	048		259 000														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*					050		052															
		Marchandises *					060		062															
	Avances et acomptes versés sur commandes					064		066																
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*					068		070															
		Autres* (3)					072	54 540	074		54 540													
	Valeurs mobilières de placement					080		082																
	Disponibilités					084	66 493	086		66 493														
	Charges constatées d'avance *					092		094																
	Total II					096	121 034	098		121 034														
	Total général (I + II)					110	380 034	112		380 034														
PASSIF										Exercice N NET 1														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120				148 000														
	Écarts de réévaluation					124																		
	Réserve légale					126																		
	Réserves réglementées*					130																		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <table border="1"><tr><td>131</td></tr></table>)					131	132																	
	131																							
	Report à nouveau					134			31 886															
	Résultat de l'exercice					136			(3 463)															
	Provisions réglementées					140																		
Total I					142			176 422																
Provisions pour risques et charges					Total II		154																	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156																		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164																		
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166			1 800															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... <table border="1"><tr><td>169</td></tr></table>)					169	172			201 811														
	169																							
Produits constatés d'avance					174																			
Total III					176			203 611																
Total général (I + II + III)					180			380 034																
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	25 000																
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A2D PRIVATE EQUITY

Néant ☐ *Exercice clos le
31/12/2021
1**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export		209		210			
	Production vendue	{	biens	et livraisons	215		214		
			services*	intracommunautaires	217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242	1 719	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)						243	244	
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements*						254		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)						264	1 719	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(1 719)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280	299	
	Produits exceptionnels (IV)						290		
	Charges financières (V)						294	2 043	
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)						306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(3 463)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	314	3 463		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC			248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)		249			251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
						Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	354	3 463	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356				
	Déficits antérieurs reportables : *.....6 113.....dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	372	3 463		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS A2D PRIVATE EQUITY										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales, agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476												
Immobilisations financières		480	234 000	482	25 000	484		486	259 000												
TOTAL		490	234 000	492	25 000	494		496	259 000												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566												
TOTAL		570		572		574		576													
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES																			
(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5																
	6	7	8	9	10																
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			⑧												
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦														
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2D PRIVATE EQUITY

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	6 113
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	6 113
Déficits de l'exercice	860	3 463
Total des déficits restant à reporter	870	9 577

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	300
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 21 juin 2022

Le **VINGT DEUX JUIN DEUX MILLE VINGT-DEUX** à **DIX SEPT HEURES** les actionnaires de la société A2D PRIVATE EQUITY, société par actions simplifiée au capital de 148 000 euros, dont le siège social est situé à Boulogne Billancourt (92100), 29 rue d'Aguesseau immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro 851 927 731 se sont réunis à l'adresse du siège social de la société sur convocation qui leur a été adressée individuellement.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par M. Didier Adda président de la société A2D PRIVATE EQUITY

Madame Sandrine ADDA est désignée comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant 14 800 actions sur les 14 800 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;


SA

AGO SAS A2D PRIVATE EQUITY

- Fixation (*ou révision*) de la rémunération du président ;

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le *31 décembre 2021* et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à *l'unanimité*.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à 3 464 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Troisième résolution

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été les suivants :

- NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

La rémunération du président au titre de l'exercice 2021 s'est élevée à la somme de ZERO euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conquième résolution

M
SA

AGO SAS A2D PRIVATE EQUITY

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément aux dispositions statutaires pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures

A stylized handwritten signature consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical stroke.A handwritten signature that appears to be 'Deles' written in a cursive style with a long horizontal stroke underneath.

SA

Ms

